



→ UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL, TOUT AU LONG DE VOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

NOS OBJECTIFS

Dans le cadre de vos projets sur sites potentiellement pollués, vous accompagner :

- dans la maîtrise et l'optimisation des enjeux financiers, sanitaires, techniques et réglementaires liés à la pollution
- tout au long du projet, du "levé de doute de pollution" au "Plan de gestion" et à la mise en place des mesures de gestion, en s'assurant de leur pragmatisme sur le plan technique et de leur totale conformité sur le plan réglementaire
- en synergie avec les métiers interdépendants avec les problématiques des sites et sols pollués

VOS BÉNÉFICES

- Une approche complète de la problématique Sites et Sols Pollués, en conformité avec les exigences du référentiel LNE-SSP
- Des interactions et synergies métiers garantissant réactivité et vision globale des problématiques techniques du site
- L'évaluation des différentes solutions possibles, en cohérence avec le projet et les problématiques liées au site

UNE APPROCHE MULTI-MÉTIERS

Fondasol Environnement s'inscrit dans une offre globale de maîtrise des risques et coûts liés aux problématiques des sols, structures et infrastructures, depuis les investigations jusqu'au suivi d'exécution des travaux.

Dans le cadre de nos missions Sites et Sols Pollués, nous collaborons ainsi régulièrement avec nos collègues des départements :

- Géotechnique
- Hydrogéologie
- Détection de réseaux
- Topographie



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-2
ÉTUDES, ASSISTANCE
ET CONTRÔLE

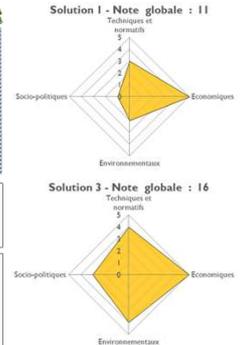
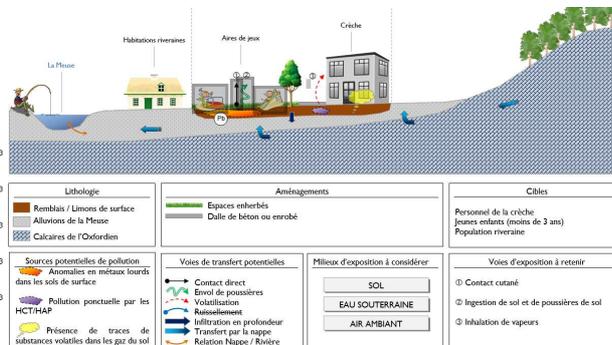
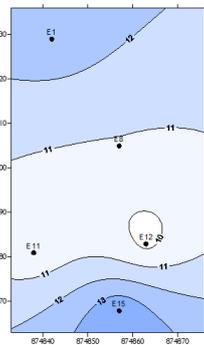
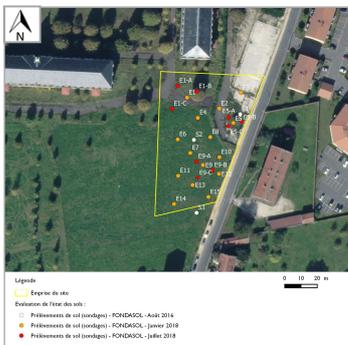
www.lne.fr

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Nous vous accompagnons tout au long de vos projets de **réaménagement, cession-acquisition, due diligence**.

- Reconstitution du **passif environnemental** du site – étude historique et documentaire
- Dimensionnement et conduite d'un **programme d'investigations** dans les sols, les eaux souterraines et/ou les gaz du sol, pour identifier les différents impacts possibles, en collaboration avec les 100 équipes de forages du groupe Fondasol
- Constitution d'un **plan de gestion**, intégrant l'ensemble des facteurs techniques, sanitaires, réglementaires et économiques (**IEM** - Interprétation de l'Etat des Milieux ; **EQRS** - Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires ; **ARR** - Analyses des Risques Résiduels)
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre** tout au long des travaux, afin de s'assurer de leur conformité au regard du cahier des charges : dossier de consultation des entreprises (DCE), sélection des entreprises (ACT), suivi et réception des travaux (DET/AOR)

Nous intervenons également pour vérifier la **conformité réglementaire des ICPE**.



NOUS CONTACTER

→ **ILE-DE-FRANCE**
+33 (0)1 30 25 93 20
environnement.paris@fondasol.fr

→ **CENTRE-SUD**
+33 (0)4 72 37 68 88
environnement.lyon@fondasol.fr

→ GROUPE FONDASOL

CS 40767 - 84035 AVIGNON CEDEX | +33 (0)4 90 31 23 96 | info@fondasol.fr

→ **NORD**
+33 (0)3 20 14 99 40
environnement.lille@fondasol.fr

→ **OUEST**
+33 (0)2 51 77 86 50
environnement.nantes@fondasol.fr

→ **EST**
+33 (0)3 88 76 00 36
environnement.strasbourg@fondasol.fr
+33 (0)3 87 74 96 77
environnement.metz@fondasol.fr

→ **LUXEMBOURG**
+ 352 52 27 97
thomas.podevin@fondasol.lu

CERTIFICATIONS & HABILITATIONS

En France, Fondasol Environnement est certifié **LNE Sites et Sols Pollués pour le domaine A** – Etudes, Assistance et Contrôle, et ce pour l'ensemble de son périmètre.

Cette certification atteste de la **conformité** de nos services et prestations avec les exigences définies dans le référentiel de certification et fixées par les normes françaises **NF X 31-620** relatives aux Sites et Sols Pollués.

Notre **habilitation Intervenant SS4** nous permet par ailleurs de réaliser des carottages d'enrobés dans le cadre de recherche de pollution chimique dans des zones pouvant contenir de l'amiante (analyses amiante et HAP pour la caractérisation du potentiel de valorisation des enrobés).

Au Luxembourg, Fondasol Environnement est **agréé** par le Ministère du Développement durable et des infrastructures dans les **domaines de compétences D3** – analyse déchets ; **E4** – études d'impact dans le domaine de la gestion et la protection des eaux ; **E5** – étude de pollution des sols, sous-sols et eaux souterraines ; **F3** – suivi et certification de chantiers de dépollution.